



Protocole Covid (Salle de la ferme)

Mesures générales

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, ou avec une solution hydro alcoolique (SHA) ; se sécher les mains avec un dispositif de papier/tissu à usage unique.
- Eviter de se toucher le visage, en particulier le nez et la bouche.
- Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher et le jeter aussitôt.
- Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable.
- Mettre en œuvre les mesures de distanciation physique :
 - Ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade.
 - Distance physique d'au moins 1 mètre (soit 4 m² sans contact autour de chaque personne)
- Aérer régulièrement (toutes les heures) les pièces fermées, pendant 15 minutes.
- Désinfecter régulièrement les objets manipulés et les surfaces y compris les sanitaires.
- Eviter de porter des gants : ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains à son visage est le même que sans gant, le risque de contamination est donc égal voire même supérieur.
- En cas de symptômes du COV19 : en cas de doute dû à sa propre contamination ou celle d'un proche :
 - rester chez soi,
 - consulter un médecin,
 - prévenir l'animatrice et/ou le contact.

Matériel

Matériel mis à disposition par l'UNION dans chaque salle d'activités :

- Gel hydro alcoolique
- Désinfectant pour les surfaces
- Papier essuie-tout jetable
- Sacs poubelle
- Protocole affiché

Δ Chaque « contact ou animateur » se charge de vérifier ce matériel et de s'assurer du réapprovisionnement auprès de l'UNION

Personne à contacter : Henri Patron : 06 13 04 43 02.

Salle de la ferme à Longvilliers

- 87,63 m² (12,70 x 6,90)
- Nombre maximum de personnes autorisées : 22
- Chaque animateur ou contact tient un registre des présents aux activités.
- Utilisation des sanitaires : chaque utilisateur se charge de la désinfection (en particulier lunette, interrupteur et poignée de porte) après usage.
- Chacun met son manteau sur le dossier de sa chaise.



Activité : Couture « confirmés »

- Jours : mercredi de 10h15 à 13h15 (16 séances dans l'année)
- Démarrage de l'activité : mercredi 7 octobre 2020
- Animatrice : Guylène de Bloedt
- Contact : Jacqueline Lécuyer
- Nombre maximum de participants à l'activité : 10 + l'animatrice

Mesures particulières concernant l'activité « couture » :

- Début de l'activité :

- Les participantes arriveront équipées de leur masque
- Nettoyage des mains à l'arrivée dans la salle
- Installation : les tables par binôme (2 personnes installent leurs 2 tables) et les chaises de façon individuelle.

- Au cours de l'activité :

- 1 seule personne par table (dans la mesure du possible)
- Le port du masque est conseillé pendant toute la durée de l'activité (même si les distances sont de plus d'1mètre)
- Eviter les déplacements dans la salle au cours de l'activité.
- Chaque personne devra venir avec son matériel personnel : machine à coudre, ciseaux, aiguilles...etc
- Le prêt de matériel sera possible, en particulier outils spécifiques comme une surjeteuse, mais il est fortement conseiller de limiter au maximum les échanges de matériel.
- Une pause-café est possible à condition que chaque participante vienne avec sa collation personnelle (tasse, cuillère, thermos de café ou thé...)

- Fin de l'activité :

- Chacune désinfecte sa table
- Rangement des tables par binôme
- Chacune range sa chaise
- Sac poubelle fermé et emporté par le contact
- Mise en place d'un nouveau sac poubelle
- Chaque participante se charge d'emmener son propre matériel.

Fait à Rochefort le 18 septembre 2020
Approuvé et validé par le Président de l'UNION

Nom						
Signature						

Nom						
Signature						